



direction
départementale
de l'Équipement
Seine-et-Marne
service
aménagement,
environnement et
déplacements

VU pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°08 DAIDD ENV 052 en date du 19 décembre 2008 Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation, La Secrétaire Générale de la Préfecture Signé : Colette DESPREZ

Plan de prévention des risques naturels prévisibles

Mouvements de terrain

## COMMUNE DE MAREUIL-LÈS-MEAUX

Plan de zonage réglementaire

Échelle : 1/10 000

Fond cartographique : BD Topo Pays © IGN 2006

Septembre 2008

